

**ALLOCUTION DE MONSIEUR
PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DE LA REMISE
DES INSIGNES DE CHEVALIER
DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A MONSIEUR
DOMINIQUE LE NOURS
OPAC DE LILLE
JEUDI 29 AVRIL 1999**

M. le Procureur de la République,
Mme RUEFF Secrétaire générale adjointe
du Préfet

**Monsieur Dominique LE NOURS, Directeur
Général de l'OPAC de Lille,**

M. Bernard DERNISIER
Député du Pas de Calais
Président du Gén. (Général des N.O.R.)

**Monsieur Alain CACHEUX, Député du
Nord, Adjoint au Maire de Lille, Président**

**délégué de l'OPAC de Lille,
Mesdames et Messieurs les élus**

Mesdames et Messieurs,

M. Régis CAILLAV, Secrétaire Général de la Ville

M. Jean Louis DESTANJAU, Secrétaire Général de la CUDL

Il y a quelques jours, lors d'un débat public organisé à l'Hôtel de Ville de Lille, à l'initiative des ministres du Logement et des Transports, nous avons

M. Paul LAUÉRIÈRE, Maire de Saint André

M. Patrick KANNER, adjoint au Gén.

M. Jean Louis FREMAUX, Conseiller municipal de la Legi

M. le Commissaire MOULIN

2

~~Les hommes et les femmes les écluses~~

~~Les hommes, les~~

pu mesurer à nouveau combien nos concitoyens sont attentifs aux décisions publiques en matière de logement.

Mais les données ont beaucoup évolué dans ce domaine, particulièrement dans notre ville.

Au début des années 70, lorsque j'étais Premier Adjoint à la Mairie de Lille, délégué à l'Urbanisme et au Logement, les habitants avaient une demande très simple: ils voulaient d'abord se loger. Tout simplement se loger, car nous étions encore dans une situation de pénurie, et l'habitat était souvent très vétuste, dans de nombreux quartiers.

Que nous disent aujourd'hui les Lillois ? " Les logements dont Lille avait besoin ont été construits. Certes, il faut toujours améliorer, embellir, rénover, mais surtout, il faut une ville équilibrée ".

A mes yeux, un des éléments fondamentaux de cette ville équilibrée, où les habitants se sentent bien, est la mixité sociale, et le refus absolu des ghettos. Dans ce contexte, le logement social joue naturellement un rôle déterminant.

Votre action, Monsieur Dominique Le Nours, s'inscrit également dans ces perspectives depuis plusieurs années. Elle s'est particulièrement accentuée à Lille, où vous êtes arrivé en 1996 pour prendre la direction de notre Office HLM, devenu depuis l'OPAC de Lille.

Je salue son président, Monsieur Alain Cacheux, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et député du Nord, dont le travail parlementaire sur le logement et l'exclusion a constitué l'un des volets importants de la Loi présentée par Martine Aubry, au nom du Gouvernement.

Dans quelques instants, Monsieur Le Nours, je vous remettrai les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, qui feront de vous un jeune médaillé, puisque vous aurez 43 ans dans quelques mois.

Mais votre parcours en témoigne, vous avez à plusieurs reprises exercé très tôt des responsabilités significatives, auprès de personnalités telles que Louis Mermaz et Roger Quilliot.

Vous êtes originaire de Paris, où vous avez effectué vos études. Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat à 23 ans, titulaire d'un cycle supérieur de management territorial, vous êtes entré dès 1979 au ministère de l'Environnement et du Cadre de vie.

Vous avez été nommé ingénieur à la direction de l'urbanisme et des paysages, deux mots qui ont en définitive accompagné toute votre évolution professionnelle depuis vingt ans.

En 1981 et 1982, chargé de mission au cabinet du ministre, vous vous êtes familiarisé avec le processus de la décision publique, dans des domaines techniques où l'analyse politique des situations est également nécessaire.

Chargé de mission au cabinet du Président du Conseil Général de l'Isère, de 1982 à 1984, vous avez alors suivi de lourds dossiers stratégiques, liés aux grands chantiers autoroutiers, à la maîtrise de l'énergie nucléaire, et aux grands équipements hydro-électriques.

Cette expérience a justifié votre nomination à 27 ans, comme directeur de l'Office public d'HLM de Poitiers, le plus jeune directeur de HLM de France, dans un organisme qui gère 6500 logements et emploie 115 personnes, et dont le budget annuel est de 350 millions de Frs.

Depuis quinze ans, vous avez ainsi forgé votre expérience, aujourd'hui reconnue, dans le secteur du logement social. La transformation de l'Office de Poitiers en OPAC, en 1990, vous avait également préparé à conduire celle de Lille, quelques années plus tard.

Directeur de la politique technique à l'Union nationale des fédérations d'organismes d'HLM, de 1992 à 1996, vous avez noué de nombreux dialogues avec les pouvoirs publics.

Nous savions donc, en vous faisant venir à Lille en 1996, que nous recrutions un professionnel aguerri, prêt à relever plusieurs défis, en approfondissant l'action de vos prédécesseurs, notamment Régis Caillau, devenu depuis Secrétaire Général de la Ville de Lille, Jean Scatch, qui allait ensuite être nommé Directeur de l'Action Sociale municipale, et Jean-Paul Guillain, désormais à l'Union Nationale des HLM, avec lesquels Pierre Dassonville et moi-même avions précédemment travaillé:

— tout d'abord la direction quotidienne d'un organisme de 500 personnes, gérant 18.500 logements, avec un budget de plus d'un milliard de Frs.

— Mais aussi la consolidation de sa situation financière et la diminution de la dette; la poursuite des missions sociales; le renforcement des liens avec les autres offices de la Métropole, et la préparation de la transformation de l'Office Public en OPAC.

Le premier bilan que nous faisons aujourd'hui, est positif. Quelques chiffres en attestent, puisque la dette de l'Office, devenu OPAC il y a un an et demi, a diminué de 58 à 48% de l'encours budgétaire, ce qui a permis 35 millions de Frs d'économies de gestion, liées aux frais financiers.

Le nombre de logements vacants est quant à lui passé de près de 1300 à environ 400.

Ces évolutions ont également été possibles grâce à la mobilisation à vos côtés, avec le soutien de leur Président, Alain Cacheux, de l'ensemble des salariés et des cadres de l'OPAC. Je les salue ce soir et leur dis toute ma confiance.

Par ailleurs, l'action de la Communauté Urbaine de Lille, qui a apporté 60 millions de Frs de concours pour le seul office de Lille, et 100 millions pour les trois offices communautaires, au moment où ils connaissaient de réelles difficultés financières, a été déterminante.

Elle se poursuit: les dotations communautaires actuelles de 16 millions de Frs par an, soit 50.000 Frs par logement, sont en effet aujourd'hui complétées par un appui exceptionnel pour le gros entretien et les réparations locatives.

Enfin, vous avez démontré, Monsieur Le Nours, que l'on peut gérer avec beaucoup de rigueur un organisme de logement social, sans renoncer, bien au contraire, à sa mission initiale.

La baisse des loyers et des charges qui va être initiée dès cette année, le recrutement de nombreux emplois-jeunes et de contrats emploi-solidarité, la réalisation de nombreux travaux de rénovation et de réhabilitation du patrimoine de l'Office, pour des montants avoisinant annuellement 60 millions de Frs, en sont la meilleure preuve.

Le temps où l'on opposait solidarité et gestion n'est plus.

Pour ma part, je considère que vous avez également parfaitement compris la dimension que revêt le logement social dans l'identité lilloise.

Chacun le sait, je l'ai évoqué en débutant mon intervention, le logement a longtemps été un des grands enjeux du développement de notre ville.

Il a fallu se battre, contre la misère, contre les guerres, l'insalubrité, pour créer des logements, et c'était d'ailleurs, il le disait lui-même, l'obsession de mon prédécesseur, Augustin Laurent.

Les logements sociaux lillois se sont construits dans ce contexte humain et économique difficile. Il suffit de voir les chiffres, qui en sont la traduction: 1500 constructions de 1921, année de la création de l'Office Municipal, jusqu'en 1950. Le double pendant toutes les années 50 !

Et encore le double, près de 4500, pendant la décennie suivante. Et encore près de 6500 constructions, de 1970 à 1980. Régis Caillau se souvient naturellement, comme moi, de ces années-là, et de tout ce qui a été accompli, notamment dans le Vieux-Lille.

Oui, pendant soixante ans, il a fallu construire, toujours construire, car la demande était considérable. Elle n'a commencé à diminuer qu'au tournant des années 80.

Ce parc locatif important doit constamment être entretenu et rénové. Par ailleurs, la mixité sociale doit être confortée, au moment où certaines situations individuelles, dans une époque de prospérité générale, sont parfois bien plus complexes qu'autrefois.

On ne parlait pas hier d'exclusion comme on le fait aujourd'hui. Il y avait la pauvreté, la misère même parfois, mais l'exclusion, ce mot terrible, suppose une autre réflexion collective, où la place du logement, notamment celle du logement social, est désormais prépondérante.

A Lille, cette réflexion n'est jamais indépendante de l'ensemble de l'action municipale, notamment celle conduite dans le domaine de l'urbanisme et du logement, dont vous avez la délégation, cher Alain Cacheux, mais également en matière d'action sociale, de développement des quartiers, de commerce, d'animation et de cadre de vie.

Je pense notamment au dispositif OSLO mis en oeuvre par Patrick Kanner, dont nous avons fêté l'année dernière le dixième anniversaire, et aux différents programmes d'insertion par le logement, pour les jeunes et les familles, que nous avons depuis développés.

Je n'oublie pas qu'à l'origine, l'OSLO a été créée justement pour répondre au problème devenu crucial des impayés de loyer dans nos offices. Nous avons alors reçu l'ensemble des locataires défaillants, pour trouver rapidement des solutions, et mettre fin à cette situation.

En effet, tout est lié, et les difficultés que les HLM ont connues à une époque ne peuvent pas être détachées d'un contexte économique et social national, des conséquences du chômage sur la vie des familles.

C'est en ayant toutes ces données à l'esprit que nous pouvons construire la ville équilibrée demandée par nos concitoyens; et pour ma part, j'attache beaucoup d'importance au dialogue avec les habitants, et au rôle des associations de ce secteur locatif.

Je sais, Monsieur Le Nours, que vous êtes vous aussi attentif à ces évolutions, et à l'environnement général de votre métier.

Je n'oublie pas en effet que vous êtes le co-auteur d'un livre paru il y a quelques années, consacré aux défis sociaux, économiques et juridiques du secteur des HLM.

" Vivre ensemble, avec chaleur et générosité, dans une ville de partage et de respect ": cette volonté aujourd'hui affirmée par l'OPAC de Lille est une ambition que nous avons tous pour notre ville.

Voilà pourquoi, Monsieur Dominique Le Nours, je suis heureux ce soir de vous distinguer, de saluer votre action et de marquer cette étape de votre carrière, en vous remettant maintenant les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

**Dominique Le Nours, au nom du
Président de la République, je vous fais
Chevalier dans l'Ordre National du
Mérite.**